



Photomontage - Vue réaliste - 40°

VARIANTE 3



6.6 CHOIX DE LA VARIANTE RETENUE

L'analyse comparative par photomontage des différentes variantes a permis de déterminer la variante préférentielle d'un point de vue paysager.

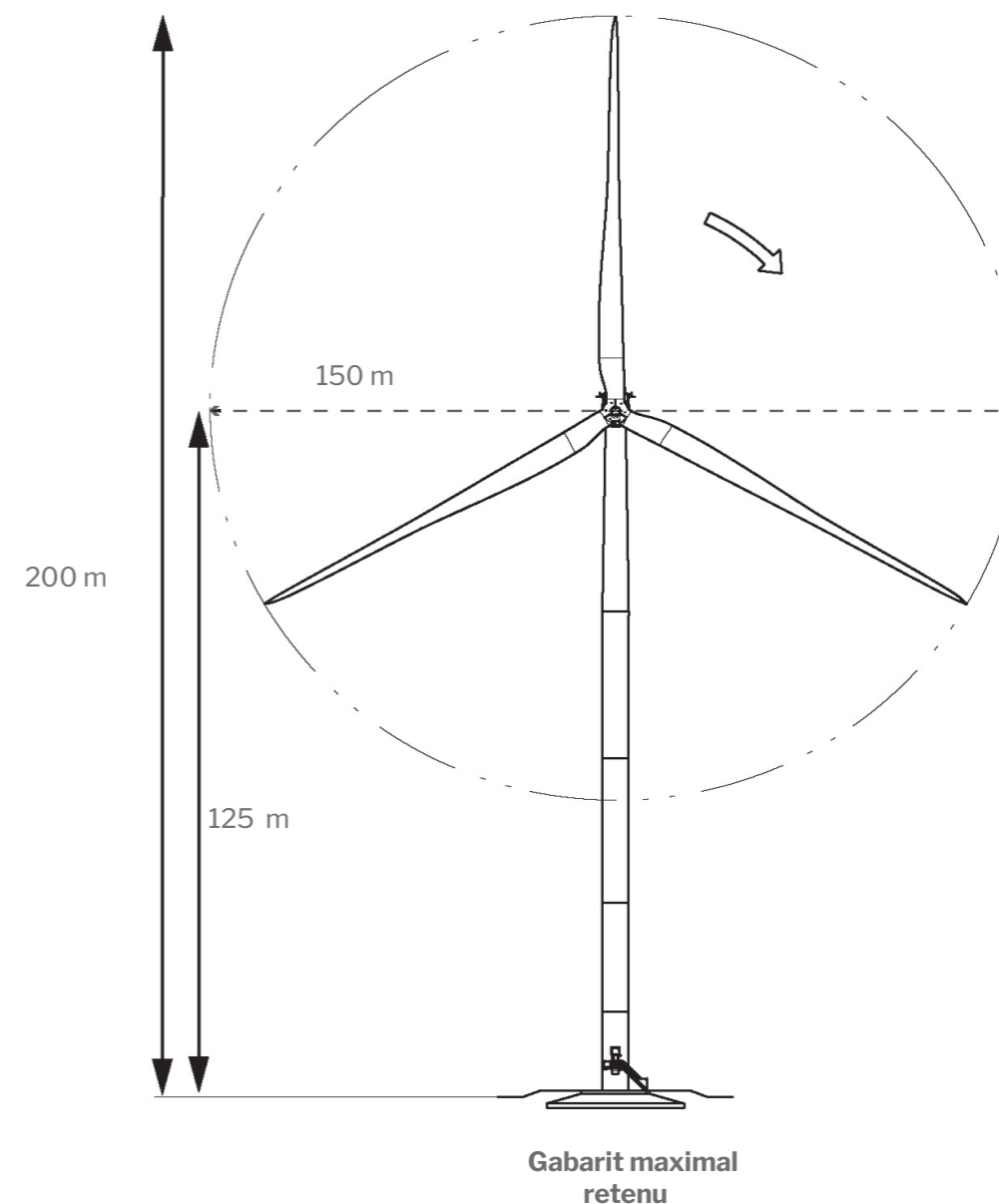
La variante 1 est la moins favorable compte tenu du différentiel du nombre plus important de machines. Son envergure d'implantation est plus grande et sa densité d'éolienne importante. Les variantes 2 et 3 présentent toutes deux 6 éoliennes limitant leur impact sur le paysage en comparaison avec la variante 1. Bien que la variante 2 possède une emprise visuelle plus importante que la variante 3, les deux sont lisibles dans le paysage et l'alignement est clairement perceptible. Leurs nombres d'éoliennes permettent de leur faire gagner en lisibilité et de limiter l'emprise visuelle de ces dernières. Cependant, seule la variante 3 respecte de manière nette la préconisation de recul par rapport aux routes et habitations. Ainsi, c'est cette variante qui est la moins impactante.

Préconisations	Variante 1	Variante 2	Variante 3
Recul par rapport aux infrastructures routières	Léger recul à la D14	Léger recul à la D14	Recul suffisant à la D47 et léger à la D14
Recul par rapport aux hameaux	Occupation sur l'ensemble de la ZIP donc peu de recul	Occupation sur l'ensemble de la ZIP donc peu de recul	Recul par rapport aux hameaux à l'Est de la ZIP
Lisibilité de l'implantation et nombre d'éoliennes	Non, groupement de 8 éoliennes se superposant visuellement	Oui, groupement de 6 éoliennes à équidistance l'une de l'autre.	Oui, en deux lignes de 4 et 2 éoliennes à équidistance l'une de l'autre
Respect des lignes du paysage (effet de couloir par les boisements)	Lignes de forces du paysage légèrement perturbées	Lignes de forces du paysage respectées	Lignes de forces du paysage respectées
Angle d'occupation sur l'horizon en favorisant l'axe Nord-Ouest/Sud-Est	Angle important	Angle modéré	Angle réduit
Effet d'encerclement (notamment de la commune de Loudun)	Modéré étant donné sa densité élevée et son angle d'occupation sur l'horizon plus large	Risque d'encerclement réduit par le nombre d'éoliennes et son angle diminués	Risque d'encerclement réduit par le nombre d'éoliennes et son angle diminués

SYNTHESE

Les variantes 2 et 3 sont les moins impactantes, proposant un alignement de 6 éoliennes suivant des axes lisibles et en cohérences avec le paysage environnant, avec un angle d'occupation réduit par rapport à la variante 1, limitant le risque d'encerclement de la commune de Loudun et donc le phénomène de saturation visuelle.

De plus, la variante 3 propose des éoliennes plus rapprochées les unes des autres, en recul des bourgs et axes routiers à l'Est de la ZIP, et dispose ainsi de l'angle d'occupation le plus faible par rapport aux autres scénarios. Cette implantation conduit à une superposition d'éoliennes et à une lisibilité un peu moins bonne que celle de la variante 2. Néanmoins, la variante 3 reste le choix d'implantation le plus judicieux.



7. ANALYSE VISUELLE DU PARC ÉOLIEN DANS LE PAYSAGE

7.1 ANALYSE VISUELLE À L'AIDE D'UNE CARTE DE VISIBILITÉ DES ÉOLIENNES

Une zone de visibilité théorique du projet a été établie grâce au logiciel de simulation Windpro. Elle prend en compte les boisements compris dans le Corine Land Cover 2018, auxquels une hauteur moyenne de 15 mètres a été attribuée. Le gabarit des éoliennes simulé est de 200 mètres en hauteur totale et de 150 mètres en diamètre rotor.

Tout d'abord, les boisements principaux forment des masques visuels efficaces et les visibilitées du projet depuis et derrière ces derniers sont écartées.

Les perceptions sont également limitées au niveau des fonds de vallée du Thouet et de la Dive à l'ouest, mais aussi du Martiel, du Négron et de la Vienne à l'est. Leurs coteaux délimitent le champ visuel. Étant donné la topographie ondulée du territoire, les éoliennes du projet seront parfois visibles partiellement (zone de couleur vert clair) où seuls les rotors, voire que les pales dépasseront de la ligne de crête. Les perceptions seront ainsi atténuées.

Toutefois, le projet ne sera pas systématiquement perceptible depuis les zones de visibilité théorique et lorsqu'il le sera, il pourrait être visible que partiellement. Cette méthode d'analyse ne prend en effet pas en compte les masques visuels de plus petite envergure qui pourront masquer en partie voire totalement les éoliennes du projet.

SYNTHESE

La carte des zones de visibilité théorique illustre l'absence de visibilité des éoliennes depuis les boisements et derrière ces derniers. Les perceptions seront également limitées depuis les fonds des vallées.




Les zones de visibilité seront précisées dans la suite de l'étude avec notamment les photomontages. En effet, cette cartographie maximise les perceptions. Elle ne prend pas en compte les masques visuels de faible amplitude, tels que le bâti et la végétation de plus petite envergure.





PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE D'INSAY VISIBILITE THEORIQUE DES EOLIENNES (Aire d'étude éloignée)

LEGENDE

Aires d'étude paysagère

-  Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
-  Limite de l'aire d'étude éloignée
-  Implantation des éoliennes du projet

Visibilité théorique du projet

-  Zone de visibilité théorique des éoliennes
Hauteur totale - 200 mètres
-  Zone de visibilité théorique des éoliennes
Hauteur partielle à partir du moyeu - 125 mètres



RÉSONANCE
Urbanisme & Paysage®

7.2 ANALYSE DE LA SATURATION VISUELLE

L'analyse de la saturation est effectuée sur les bourgs localisés à moins de 10km du projet. Les bourgs analysés sont au nombre de 15. Ternay, Curçay-sur-Dive, Ranton, Saint-Laon, Glénouze, Loudun, Saint-Laon, Mouterre-Silly et Les Trois-Moutiers sont situés à moins de 5 kilomètres du projet. Tandis que Saint-Léger-de-Montbrillais, Oiron, Nouzilly, Sammarçolles, Berrie, Vrère et Bournand sont entre 5 et 10 kilomètres autour du projet.

La méthode utilisée est celle de la DREAL Centre, détaillée dans l'état initial.

Pour l'analyse de saturation visuelle, les projets de Champs-Gautier et de la plaine de Nouzilly respectivement au Sud-Ouest et Sud-Est du projet de la Plaine d'Insay sont pris en compte pour une analyse complète. S'ajoutent également les projets de Martaizé au Sud et celui de Mouterre-Silly / Chalais, au Sud-Est. Cette analyse est donc maximisante et considère que ces projets occuperont un angle d'occupation sur l'horizon. L'indice d'occupation des horizons est une valeur maximale qui dépendra de leur réalisation par la suite.

Le calcul des angles met en évidence une incidence théorique notable pour les bourgs de Saint-Laon et de Ternay. D'une manière générale l'implantation de ces six éoliennes génère des cônes de vue relativement réduits évitant ainsi que l'indice d'occupation des horizons ne dépasse la valeur seuil ; les plus élevés étant ceux de Loudun et Glénouze qui atteignent 94° et 102°.

En revanche, les espaces de respiration sont très souvent amputés du fait de la dispersion de l'éolien sur le territoire et ce projet vient amplifier le phénomène car il ne se superpose qu'à peu de cônes de vues préexistants. Les espaces de respiration des communes de Saint-Laon et de Ternay sont impactés par ce projet faisant passer celui de Saint-Laon de 88° à 65° (sous le seuil des 70°) et celui de Ternay de 162° à 146° (sous le seuil des 160°). L'incidence théorique est cependant à nuancer car entre Ternay et le projet viennent s'interposer le relief et des boisements limitant les vues. De la même manière, Saint-Laon est implanté dans une cuvette en pied de coteau limitant fortement les vues.

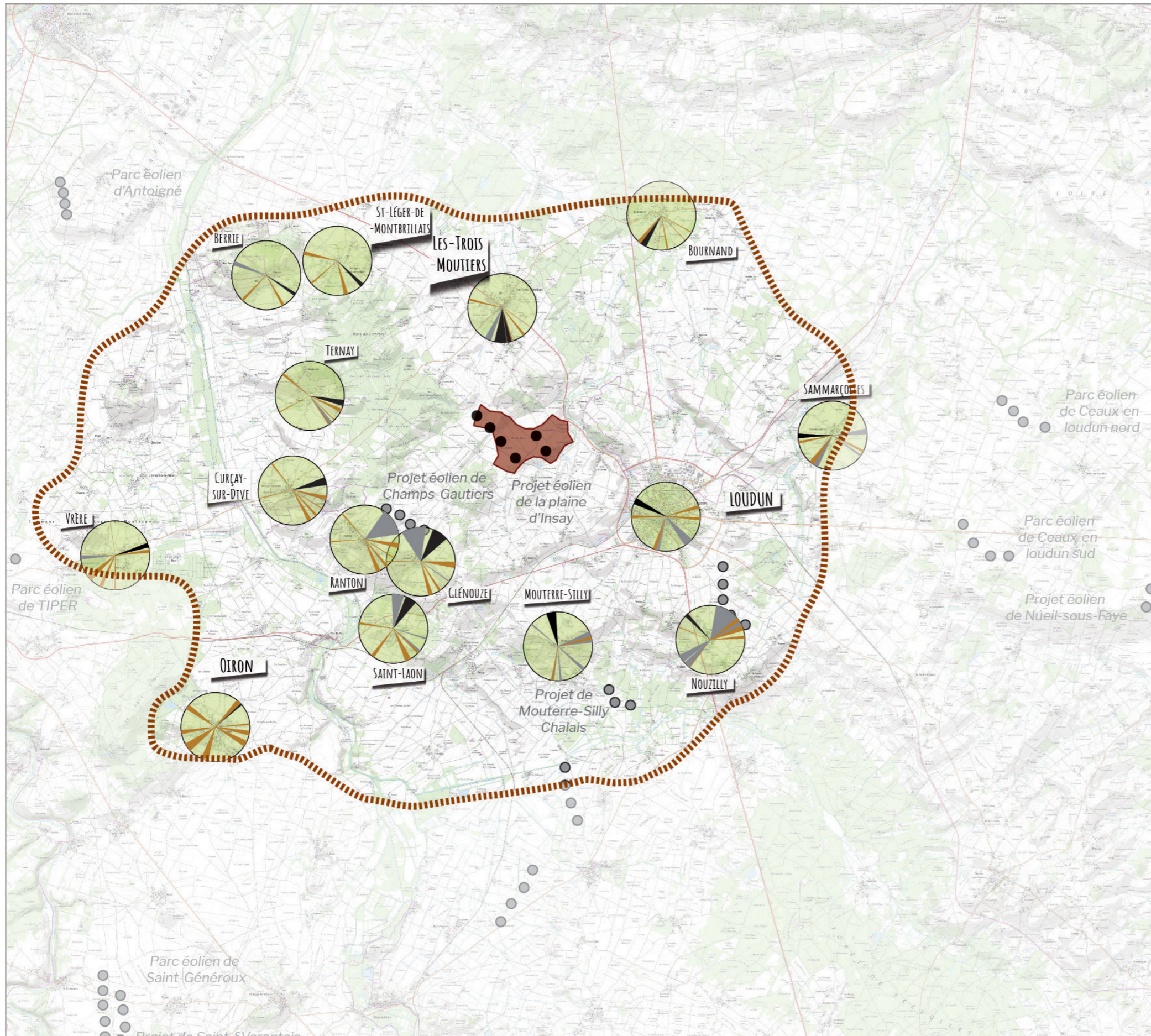
Pour les autres communes, les incidences du projet ne sont pas notables et le constat sur le risque de covisibilité n'a pas évolué depuis l'analyse des saturations dans l'état initial.

Cette analyse est à préciser par la suite de l'étude, avec notamment les photomontages pour visualiser les réels effets visuels et les effets cumulés.

Saturation visuelle évaluée sur la carte, en choisissant un village comme centre de référence (sans le projet)										Seuils
	Curçay-sur-Dive	Glénouze	Les -Trois-Moutiers	Loudun	Oiron	Ranton	Saint-Laon	Saint-Léger-de-Montbrillais	Ternay	
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)	5,6	43,4	10,7	23,0	0,0	45,7	27,2	0,0	6,3	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Projet	Situé à moins de 5 km	13,76	27,50	30,16	10,65	0,00	21,77	19,23	6,63	
	Situé à plus de 5 km	3,79	0,00	0,00	0,00	10,10	0,00	0,00	6,56	0,00
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)	21,4	23,2	10,2	21,6	71,3	25,2	22,5	15,1	13,3	
Indice d'occupation des horizons (en °)	35,9	94,1	49,5	53,3	74,8	70,9	68,9	21,7	29,3	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le grand paysage
Indice de densité sur l'horizon	0,2	0,1	0,2	0,3	0,0	0,1	0,2	0,1	0,3	Seuil d'alerte au-dessus de 0,10 : un effet de saturation, mais sur un faible angle d'horizon
Espace de respiration (en °)	104,7	101,5	213,5	129,1	87,7	105,1	65,2	205,1	145,9	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Pas de risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée	Pas de risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins un des deux seuils est dépassé ou approché

		Berrie	Vrère	Mouterre-Silly	Bournand	Sammarçolles	Nouzilly	Seuils
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes à moins de 5Km depuis le centre du bourg (en °)		7,4	6,7	32,0	0,0	28,4	82,5	Un total élevé exprime une concentration des parcs ou projets éoliens proches du centre de référence (effet plus fortement ressenti)
Projet	Situé à moins de 5 km	0,00	0,00	15,78	0,00	0,00	0,00	
	Situé à plus de 5 km	5,51	7,49	0,00	16,53	7,25	6,51	Un total élevé exprime une dispersion des parcs ou projets éoliens à l'échelle du bassin visuel éolien
Somme d'angles sur l'horizon interceptés par des éoliennes entre 5 et 10 Km depuis le centre du bourg (en °)		8,6	25,4	9,2	10,8	15,6	22,6	
Indice d'occupation des horizons (en °)		21,5	39,6	51,5	21,7	44,8	102,4	Seuil d'alerte au-dessus de 120° : pas d'effet sensible dans le grand paysage
Indice de densité sur l'horizon		0,2	0,1	0,4	0,0	0,3	0,1	Seuil d'alerte au-dessus de 0,10 : un effet de saturation, mais sur un faible angle d'horizon
Espace de respiration (en °)		186,4	93,5	117,0	255,3	165,0	128,5	160 à 180° souhaitables; En dessous de 60 à 70°, les éoliennes sont omniprésentes
Constat :		Pas de risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Pas de risque de saturation visuelle	Pas de risque de saturation visuelle	Risque de saturation visuelle	Saturation visuelle avérée si au moins un des deux seuils est dépassé ou approché

PROJET ÉOLIEN DE MOUTERRE-SILLY
SATURATION
 (Aire d'étude rapprochée)



LEGENDE

Aires d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude rapprochée
- Implantation des éoliennes du projet

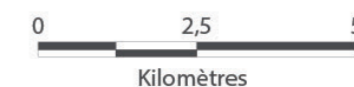
Contexte éolien

- Eolienne accordée ou en projet

Saturation visuelle (avec projet)

- Saturation visuelle depuis le centre du bourg
- Champ de visibilité du projet
- Ouverture visuelle sans éolienne
- Champ de visibilité des éoliennes construites ou en instruction situées à moins de 5 km
- Champ de visibilité des éoliennes construites ou en instruction situées entre 5 et 10 km

LOUDUN Bourg situé à moins de 10km du projet



7.3 ANALYSE VISUELLE PAR PHOTOMONTAGES

7.3.1 Méthodologie de réalisation des photomontages

Le choix de localisation des photomontages s'appuie sur l'analyse paysagère et l'analyse des perceptions du site. Il s'agit d'évaluer l'impact visuel du projet de parc éolien dans le contexte paysager du site à l'échelle des aires d'étude paysagère éloignée, rapprochée et immédiate, depuis les secteurs d'intérêt paysager, patrimonial et touristique ainsi que depuis les principaux bourgs et axes de circulation. L'objectif est de mieux appréhender la place que prendra le projet dans le paysage et les interactions avec les éléments constitutifs du paysage.

Le choix de l'emplacement des prises de vues pour les photomontages va permettre de visualiser :

- Les vues les plus fréquemment perçues (depuis les routes, les zones particulièrement fréquentées, notamment les points d'attractivité touristique),
- Les vues depuis les zones les plus sensibles sur le plan visuel (les riverains, les agglomérations proches, les sites sensibles ou remarquables concernés...),
- Les vues à des distances variables du projet (perceptions immédiates, semi-éloignées et éloignées).

Chaque élément étudié fait l'objet d'une définition précise de la localisation du point de simulation. Ce point vise à présenter les conditions paysagères réelles d'approche de l'élément étudié tout en présentant la perception maximale du projet éolien.

54 photomontages ont été réalisés par Eolise sur la base des points de vue demandés par Résonance. Une fois la photo prise et géoréférencée, elles sont importées sous WINDPRO pour situer les éoliennes dans le champ visuel, sur la base du MNT et de points de repère. La perspective des aérogénérateurs, la couleur des mâts en fonction de la lumière ou encore le modèle envisagé sont simulés grâce au logiciel.

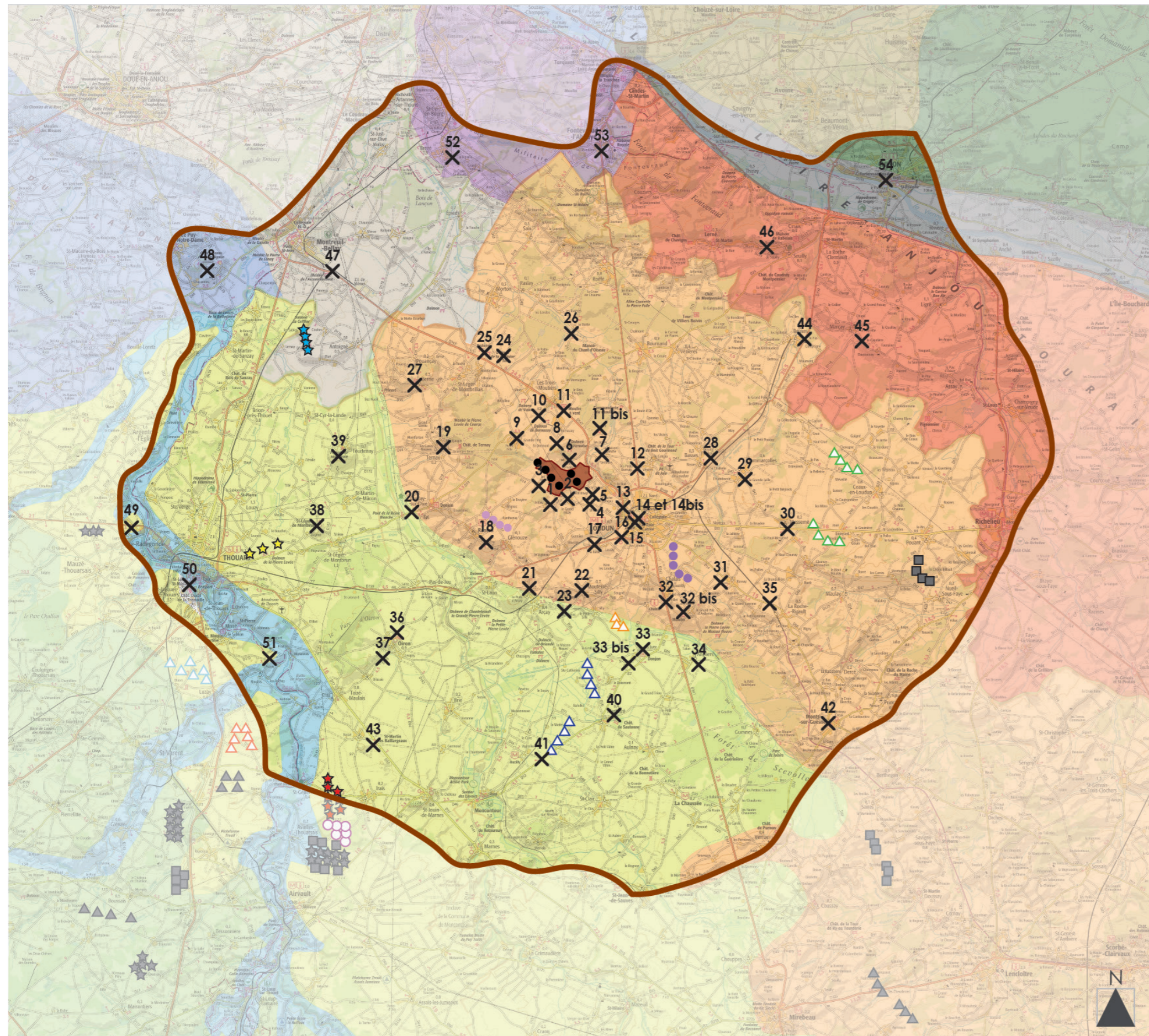
Les photos initiales sont prises à différentes périodes de la journée afin d'être le plus représentatives possible de l'incidence des éoliennes dans le paysage environnant. L'ensemble des points de vue permet également d'illustrer tout le travail d'appréciation de terrain réalisé dans le cadre de l'étude.

7.3.2 Présentation des photomontages

Chaque planche présentant un photomontage comporte :

- Un descriptif présentant la localisation du site de la prise de vue, et les raisons qui justifient la réalisation du photomontage ;
- La distance entre le point de vue et le projet ;
- Des cartes permettant la localisation de la prise de vue à la fois au sein du contexte paysager de l'aire d'étude et au niveau local ;
- 1 coupe topographique du point de vue de l'éolienne centrale du projet ;
- Une description sommaire du paysage observé ;
- 1 photographie présentant l'état actuel du paysage (sur 120°) ;
- 1 photographie (120°) présentant le projet en esquisse de manière à le localiser plus facilement ;
- 1 voire 2 photographies à 40° selon l'angle d'occupation du projet, présentant la vue initiale par rapport à la vue réaliste.

Les photomontages sont organisés du point le plus proche au plus éloigné, tout autour du projet. Ceux correspondants à l'aire d'étude immédiate sont en premier, puis s'ensuivent les aires d'étude rapprochée et éloignée. Au passage de l'une à l'autre, certains s'alternent en fonction de ce qu'ils illustrent. L'aire correspondante est ainsi précisée sous le titre de chaque point de vue.



PROJET ÉOLIEN DE LA PLAINE D'INSAY PHOTOMONTAGES (Aire d'étude éloignée)

LEGENDE

Aires d'étude paysagère

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude éloignée
- Implantation des éoliennes du projet

Photomontages

- Localisation de la prise de vue du photomontage

Contexte éolien

- Parc existant
- Parc accordé ou en construction
- Parc en projet ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale
- Parc en projet avec dépôt de permis de construire, n'ayant pas reçu l'avis de l'Autorité Environnementale

Parcs éoliens

- Implantation des éoliennes du projet de Champs-Gautier
- Implantation des éoliennes du projet de la plaine de Nouzilly

- Parcs construits

- Parc d'Antoigné
- Parc de TIPER
- Parc de St-Généroux

- Parcs en instruction

- Parcs de Ceaux Nord et Ceaux Sud
- Parc de Saint-Varentais énergies
- Parc de Martaizé
- Parc des Pâtis Longs
- Parc de Mouterre-Silly / Chalais
- Ferme éolienne d'Irais

Unités paysagères

Les paysages viticoles

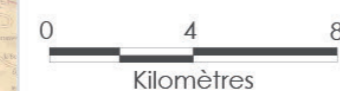
- Les plaines et coteaux du Saumurois
- Le saumurois viticole
- Les coteaux du Layon et de l'Aubance

Les paysages de plaines et plateaux

- Le Richelais
- Les plaines de Neuville, Moncontour et Thouars
- La région du tuffeau

Les paysages de bocage et de vallées

- Les vallées du Thouet et ses affluents



RÉSONANCE
Urbanisme & Paysage®

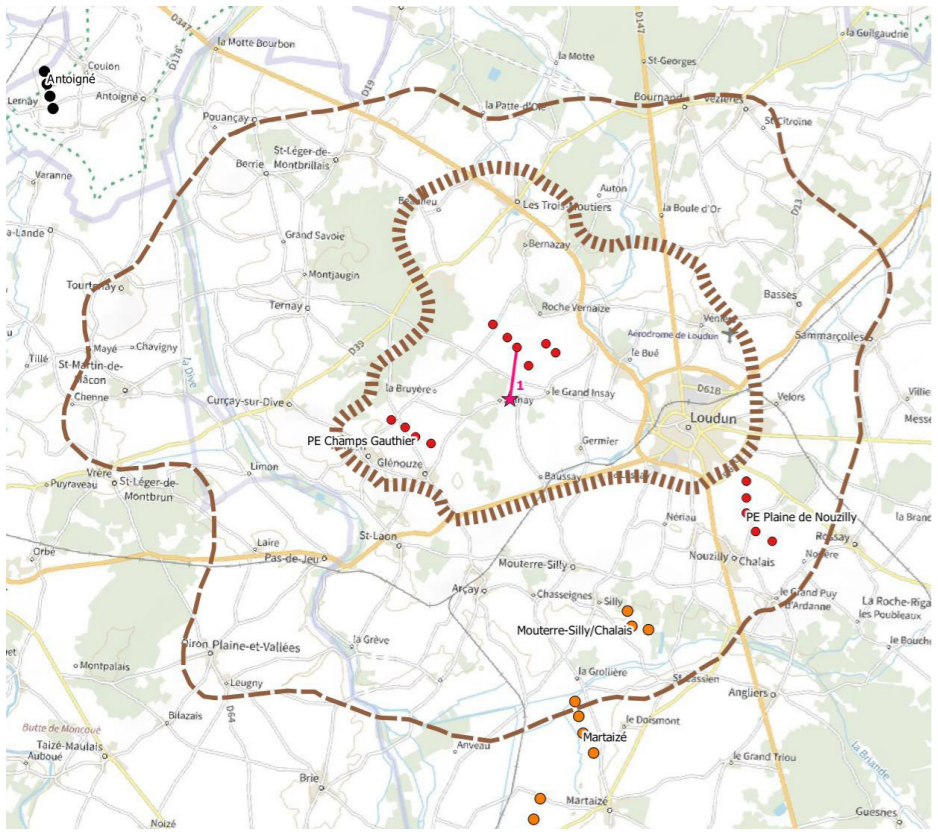
N°	Nom	Enjeu paysager	Enjeu patrimonial	Enjeu social
1	Depuis le château de Jalnay	immédiat		Hameau riverain, lieu touristique
2	Depuis le hameau du Grand Insay	immédiat		Hameau riverain
3	Depuis le hameau des Vaux-Ste-Marie	immédiat		Hameau riverain
4	Depuis le hameau de St Mandé sur la D14	immédiat		Voie d'accès à plusieurs hameaux riverains, voie moyennement fréquentée
5	Depuis le Petit Insay	immédiat		Hameau riverain
6	Depuis le hameau de la Roche Vernaize	immédiat	Dolmen de la Roche-vernaize (MH)	Hameau riverain, sentier touristique
7	Depuis la voie d'accès au hameau de Verbrize	immédiat		Hameau riverain
8	Entre Bernazay et Saint Drémont	immédiat		Hameau riverain proche, sentier touristique
9	Depuis le hameau de Grande Fête	immédiat		Entrée de hameau
10	Depuis la sortie sud-est des Trois-Moutiers sur la D39/Depuis le Dolmen de Bernazay	immédiat	Dolmen de Bernazay	Sortie de bourg, voie fréquentée
11	Depuis la sortie des Trois-Moutiers sur la D347	unité paysagère, paysage proche		Sortie de bourg, voie fréquentée
11 bis	Depuis les abords du château de Verrières	immédiat	Château de Verrières (MH)	Lieu touristique
12	Depuis Les Petits Bornais sur la D147/ Depuis Véniers D147	immédiat		Voie fréquentée
13	Depuis le contournement ouest de Loudun sur la D347	immédiat, périphérie de Loudun		Voie fréquentée, bourg important
14	Depuis la Tour carrée de Loudun	Belvédère, unité paysagère	Château de Loudun (MH)	Lieu touristique, lieu habité
14 bis	Depuis le sommet de la Tour carrée de Loudun	immédiat	Tour carrée de Loudun (MH)	Vue touristique, espace habité
15	Depuis les remparts de Loudun	Belvédère, unité paysagère	Enceinte du château (MH)	Lieu touristique, lieu habité
16	Depuis l'Ouest de Loudun	immédiat, périphérie de Loudun		Sortie de bourg, voie fréquentée
17	Depuis Mouterre-Silly - Château de la Bâtie	unité paysagère	Château de la Bâtie	Voie fréquentée, Lieu habité
18	Ranton - Silo	immédiate, point haut		Bourg proche
19	Depuis la D19 à Ternay/ Depuis le Château de Ternay	unité paysagère, paysage proche	Château de Ternay (MH)	Lieu habité, voie fréquenté
20	Depuis Curçay-sur-Dive D39	paysage proche		sortie de bourg, voie moyennement fréquentée
21	Depuis la sortie Nord d'Arçay, à l'intersection de la D59 et de la D19	unité paysagère, paysage proche		sortie de bourg, voie moyennement fréquentée, effets cumulés des 3 ZIP
22	Depuis la sortie de Bourg de Mouterre-Silly	paysage proche, point haut		sortie de bourg, voie peu fréquentée
23	Depuis l'Eglise de Chasseignes de Mouterre-Silly	paysage proche		entrée de bourg
24	Depuis le Carrefour de Center Parc	paysage proche		Lieu touristique
25	Depuis les dolmens de la Fontaine de Son à Montbrillais	proche	Dolmens de la fontaine de Son (MH)	Lieu touristique

26	Depuis le Château de Chandénier	éloignée		Lieu touristique
27	Depuis le château de Berrie	unité paysagère, paysage proche	Château de Berrie (MH), prieuré de Berrie (MH)	Espace habité, vue touristique (sentier PR)
28	Depuis la D759 au nord-est de Loudun	proche, unité paysagère	Eglise de Beuxes (MH)	Entrée de bourg, voie fréquentée
29	Depuis le château de la grande Jaille à Sammarçolles	éloigné, unité paysagère	Château de la Grande Jaille (MH)	Sortie/entrée de bourg, lieu habité
30	Depuis Messemé	éloignée		Sortie de bourg, axe fréquenté
31	Depuis la D59 entre Rossay et Nouère	unité paysagère, paysage proche		voie fréquentée, lieu habité
32	Depuis la D347 au sud de Nouzilly	unité paysagère, paysage proche		voie fréquentée, lieu habité
32 bis	Depuis le moulin de Puy d'Ardenne	rapprochée, point haut		Vue touristique, proximité de bourg
33	Depuis le hameau de St Cassien	unité paysagère	Donjon de St-Cassien (MH)	Voie moyennement fréquentée, lieu habité
33 bis	Depuis le donjon de Saint-Cassien	rapprochée	Donjon de St-Cassien (MH)	Axe fréquenté, proximité de bourg
34	Depuis les abords du château à Angliers	éloigné, unité paysagère	Château d'Angliers (MH)	Lieu habité
35	Depuis la D14 au nord de La Roche-Rigault	éloigné, unité paysagère		Voie fréquentée, sortie de bourg
36	Depuis le château d'Oiron	unité paysagère, paysage éloigné	Château et église d'Oiron (MH), SPR d'Oiron	sortie de bourg, voie moyennement fréquentée, effets cumulés des 3 ZIP
37	Depuis la D145 à l'ouest d'Oiron	unité paysagère, paysage éloigné	Château et église d'Oiron (MH), SPR d'Oiron	Voie fréquentée
38	Depuis la butte de St-Léger de Montbrun	unité paysagère, vue en belvédère, paysage éloigné	Eglise de St-Léger-de-Montbrun	
39	Depuis le pigeonnier sur la butte de Tourtenay	unité paysagère, paysage éloigné, belvédère	Site classé du pigeonnier et ses abords	
40	Depuis les abords du château de Sautonne à Martaizé	unité paysagère, paysage proche	Château de Sautonne (MH)	Espace habité
41	Depuis la D52 au niveau d'Ouzilly-Vignolles	unité paysagère, paysage éloigné		Voie fréquentée
42	Depuis le château de Monts-sur-Guesnes	paysage éloigné	Château de Monts-sur-Guesnes (MH)	Lieu touristique, vue assimilable à celle des habitations en frange est du bourg
43	Depuis l'église St-Martin de Noizé	unité paysagère, paysage éloigné	Eglise St Martin de Noizé (MH)	Vue similaire à la D37,
44	Depuis la D759 à Beuxes	éloigné, unité paysagère	Eglise de Beuxes (MH)	Entrée de bourg, voie fréquentée
45	Depuis le coteau de Marçay	unité paysagère, coteau de Marçay	Château de Marçay (MH); église de Marçay (MH)	Lieu habité, silhouette de bourg, effets cumulés avec Antoigné
46	Depuis le coteau de Seuilly	unité paysagère, paysage éloigné		Espace habité, voie fréquentée
47	Depuis la D347 en sortie Sud-Est de Montreuil-Bellay	unité paysagère, paysage éloigné	Ancien camp d'internement de tsiganes (MH) et Menhir de l'Accommodement (MH)	Lieu habité, voie fréquenté
48	Depuis la D178 entre Sanziers et Le Puy-Notre-Dame	unité paysagère, paysage éloigné, belvédère	PNR Loire-Anjou-Touraine, SPR du Puy-Notre-Dame	Voie moyennement fréquentée
49	Depuis Thouars - Ste Radegonde	unité paysagère, paysage éloigné, ville de Thouars		Espace habité
50	Depuis le belvédère du château de Thouars	Paysage éloigné	Château des Ducs de la Trémoille (MH), Chapelle du château (MH), Hotel Tyndo (MH)	Lieu touristique, lieu habité
51	Depuis le GR36 près du château de Marsay -Missé	Vallée du Thouet, vue éloignée	Château de Marsay (MH)	Lieu touristique (GR36), voie fréquentée

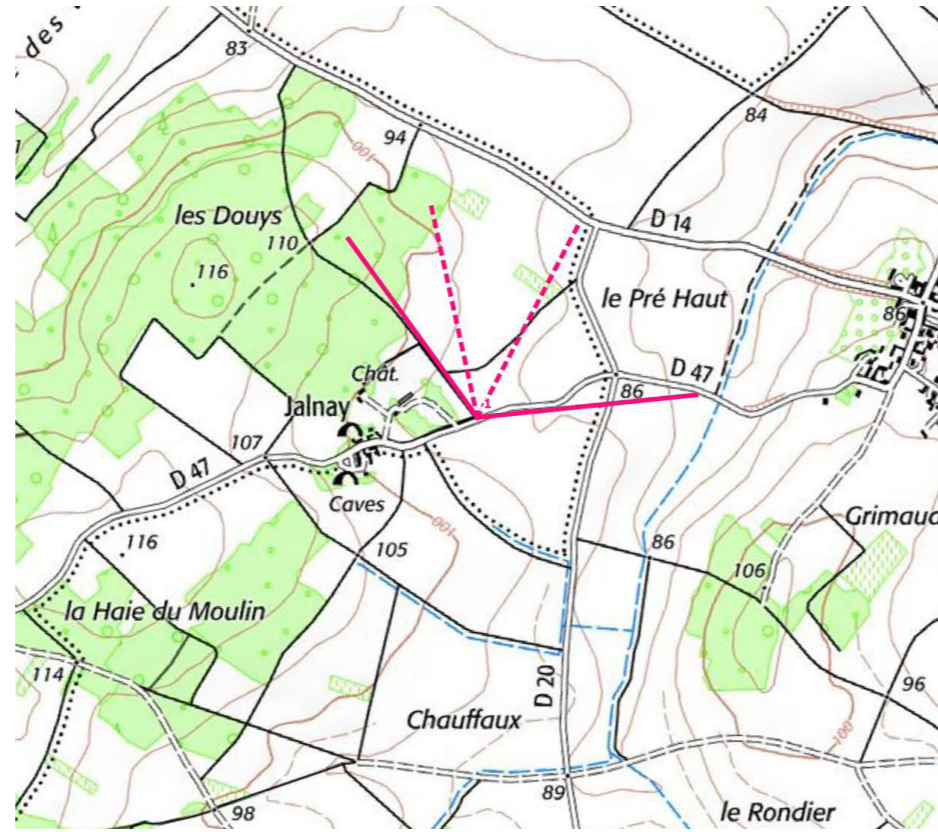
52	Depuis le coteau de Brézé	unité paysagère, paysage éloigné, belvédère		Espace habité, voie fréquentée
53	Depuis la D947 au sud de Fontevraud-L'Abbaye	éloigné, unité paysagère	Abbaye de Fontevraud (MH), UNESCO Val de Loire	Sortie de bourg, voie fréquentée
54	Depuis les remparts de la forteresse de Chinon	Paysage éloigné	Forteresse de Chinon (MH), SPR de Chinon, patrimoine UNESCO	Belvédère touristique

Vue 1 : Depuis le Château de Jalnay

Aire d'étude immédiate



Carte de localisation du trait de coupe (1:220 000)

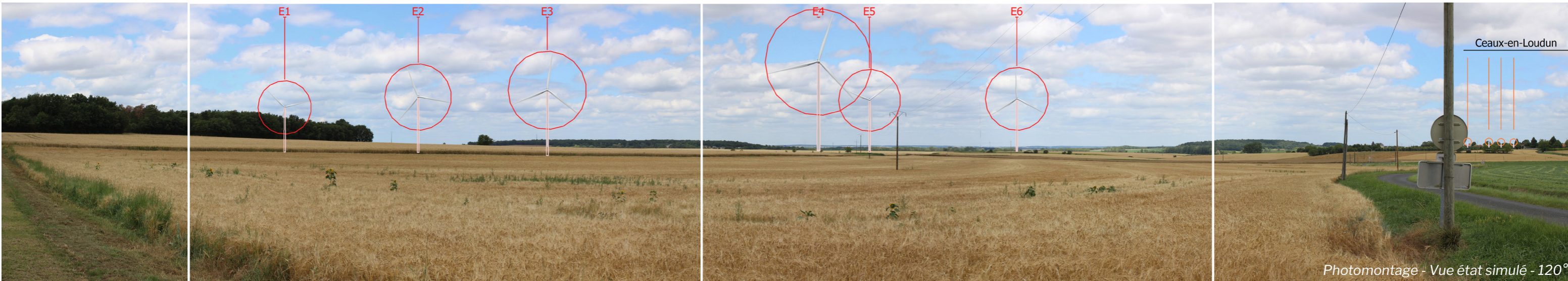


Carte de localisation du point de vue (1:10 000)

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	1
Coordonnées L93	X : 473716 / Y : 6661481
Coordonnées WGS84	X : 2280 / Y : 5944539
Altitude (m)	92
Date et heure	29/06/2020 13:51:38
Éolienne la plus proche (m)	1032
Éolienne la plus éloignée (m)	2065
Nombre d'éolienne visible (/6)	6
Azimut (°)	24
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristique du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur



Coupe topographique vers E3 avec échelle proportionnelle verticale / horizontale.



Commentaire :

Jalnay est un hameau au coeur de la région de Tuffeau, principalement entouré de boisements. Son château se situe au nord, légèrement excentré, mais la végétation de son jardin limite toutefois les perceptions dégagées et lointaines. Cependant, proche de son chemin d'accès et au niveau de la route départementale D47, le regard se porte loin au-dessus de l'étendue agricole. Quelques fins boisements attirent le regard et accompagnent la ligne d'horizon en arrière-plan.

Le projet éolien se découvre au-dessus des champs, les six éoliennes sont visibles. L'une d'entre elles (E1) est masquée en partie derrière le boisement et seul son rotor dépasse de la cime des arbres. Les autres sont davantage perceptibles, seules les bases des mâts sont parfois tronquées par la topographie ou les fins boisements en arrière-plan. Leurs hauteurs apparentes sont conséquentes et elles modifient ainsi la lecture de ce paysage à tendance horizontale. Elles ajoutent de nouveaux points d'appel et forment angle d'occupation sur l'horizon.

Cependant cette perception est latérale à la route départementale D47 et ne concerne pas les abords immédiats du château, étant donné sa ceinture arborée.

L'incidence visuelle est forte.

Légende :

- Projets éolien
- Parc en instruction
- Parc construit



Photomontage - Vue initiale - 40°

La distance de lecture du photomontage est de 40 cm



Photomontage - Vue initiale - 40°

La distance de lecture du photomontage est de 40 cm



Photomontage - Vue réaliste - 40°

La distance de lecture du photomontage est de 40 cm

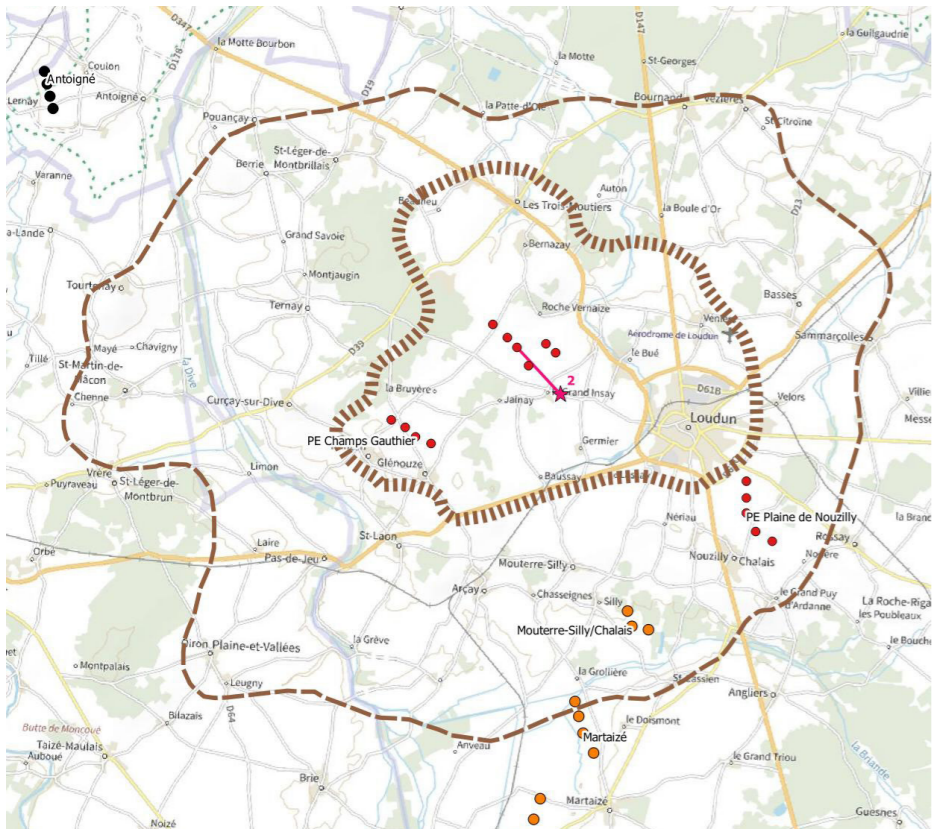


Photomontage - Vue réaliste - 40°

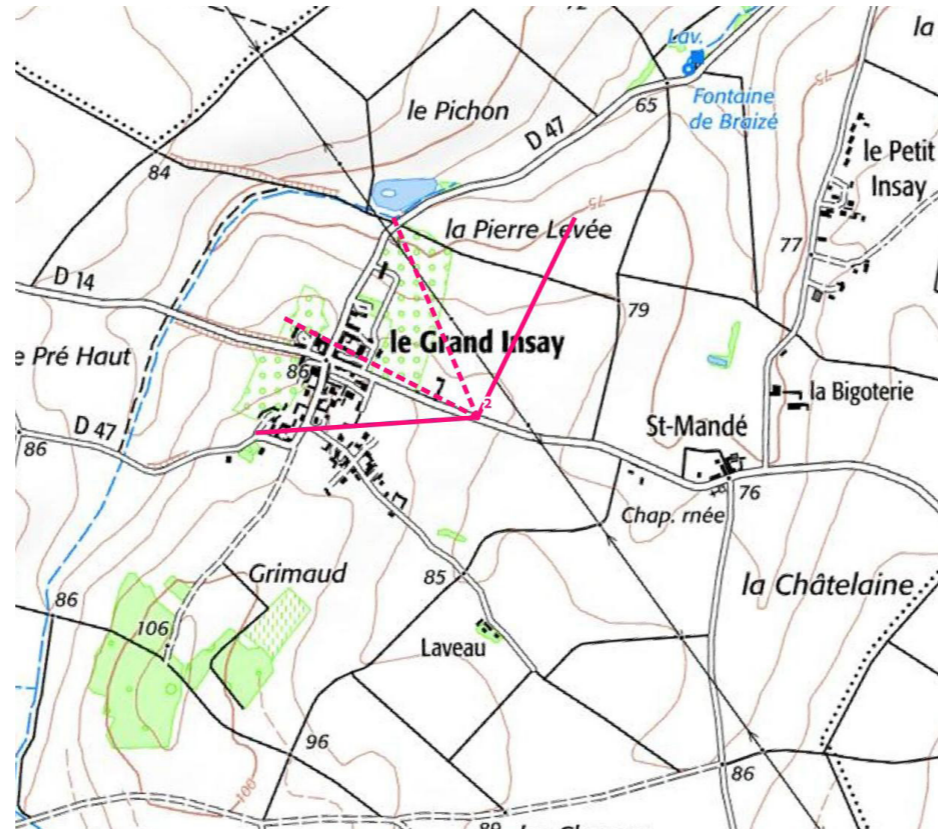
La distance de lecture du photomontage est de 40 cm

Vue 2 : Depuis le Grand Insay

Aire d'étude immédiate

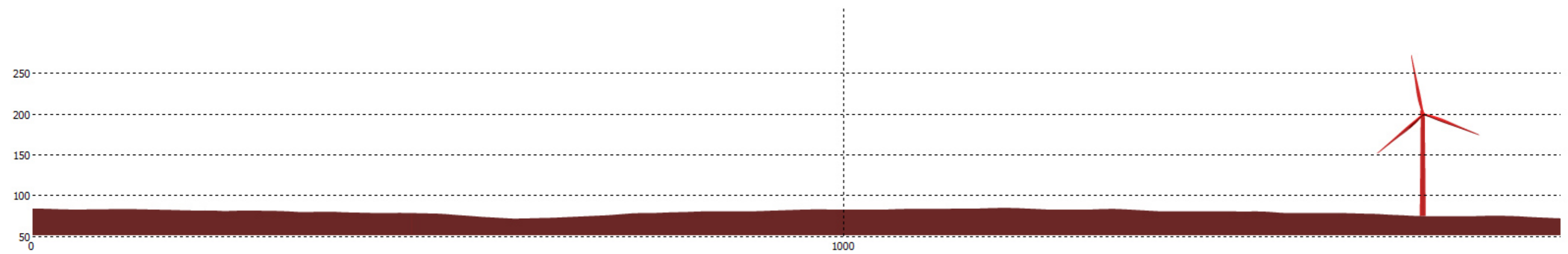


Carte de localisation du trait de coupe (1:220 000)



Carte de localisation du point de vue (1:10 000)

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	2
Coordonnées L93	X : 475071 / Y : 6661612
Coordonnées WGS84	X : 4261 / Y : 5944811
Altitude (m)	85
Date et heure	18/03/2020 14:17
Éolienne la plus proche (m)	1128
Éolienne la plus éloignée (m)	2612
Nombre d'éolienne visible (/6)	5
Azimut (°)	-34
Appareil photo numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristique du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	6
Orientation du rotor	Vers l'observateur



Coupe topographique vers E3 avec échelle proportionnelle verticale / horizontale.



Commentaire :

Le Grand Insay est un hameau au coeur de la région du Tuffeau. Depuis la D14, à son entrée est, le champ visuel est pleinement dégagé de part et d'autre de la route. Les bâtisses du hameau s'imposent le long de la voirie, accompagnées de quelques arbres. Vers le nord, le regard se porte au loin, au-dessus des cultures agricoles jusqu'aux coteaux boisés de la vallée du Martiel.

Le projet est visible depuis l'entrée du Grand Insay. Une éolienne s'élève au-dessus de la propriété (E4), tandis que E1, E2 et E3 se superposent visuellement et sont d'une hauteur apparente plus réduite. Seules leurs pales dépassent de la toiture, elles ne sont que peu perceptibles. Cependant, les éoliennes E5 et E6 s'alignent au-delà des champs, d'une perception comparable à celle de E4. Elles forment de nouveaux points d'appel et attirent le regard. Toutefois, elles ne sont pas prégnantes étant donné l'ampleur de la composition.

L'incidence visuelle est forte.

Légende :

- Projets éolien
- Parc en instruction
- Parc construit



La distance de lecture du photomontage est de 40 cm



Photomontage - Vue initiale - 40°

La distance de lecture du photomontage est de 40 cm



La distance de lecture du photomontage est de 40 cm